

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N° 892

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 12

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« d' »

le mot :

« regroupant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.